

## ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2025

---

RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET RENFORCEMENT DE LA  
CYBERSÉCURITÉ - (N° 1112)

Rejeté

N° CS328

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Latombe

---

### ARTICLE 14

À l'alinéa 3, après le mot :

« protection »,

insérer les mots :

« et la résilience ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif de cet amendement est d'assurer la résilience des réseaux et systèmes d'information, en plus de la protection.